



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarraill

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**LE TROIS JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ
A 18H50**

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire dématérialisée du District de Football de l'Aude.

Le Président de Séance, avec l'intervention de la commission de surveillance des opérations électorales, constate que les clubs présents ou représentés.

Après un vote pour vérifier le quorum, il est constaté que le quorum demandé par les statuts est rempli, savoir 34 membres votant sur 66 représentant 241 voix sur 433 voix.

L'Assemblée peut donc délibérer.

Ordre du jour

- Introduction de Monsieur Pierre MICHEAU Président du District de l'Aude de Football
- Explication des modalités de votes par le Président de la commission de surveillance des opérations électorales
- Vote du changement statutaire du siège social du District de Football de l'Aude.

Discussion :

Monsieur Pierre MICHEAU, Président du District de l'Aude de Football remercie les membres de l'assemblée de s'être connecté pour la réalisation de cette assemblée générale extraordinaire, rendue nécessaire pour le transfert du siège social du District. Ce transfert, décidé par le Comité Directeur, conformément aux statuts, implique plusieurs conséquences, comme notamment, une mise à jour des statuts.

Compte tenu de la validation de la vente de l'ancien siège du District, il convient d'acter le transfert du siège social.

Aucune question n'est posée suite à l'exposé.

Le Président de surveillances des opérations électorales expose les modalités du vote.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarraill

Résolution

Les membres de l'assemblée générale extraordinaire du District de l'Aude de Football, approuve la proposition du Comité de Direction, de modifier les statuts du District de Football de l'Aude pour transférer le siège social anciennement à CARCASSONNE (Aude) 7, rue Haute, à CARCASSONNE (Aude) Cité des Sports, 10, Avenue du Général Sarraill.

Tout pouvoir est donné au Président du District de l'Aude de Football, avec faculté de déléguer sa signature au profit de toute personne de son choix, de signer tous documents et tous actes pour la réalisation des formalités administratives.

VOTE :

POUR : 241 voix – 100,00 %

CONTRE : 0 voix- 0,00 %

ABSTENTION : 0 voix

La résolution est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Signatures

Pierre MICHEAU

Président du District de l'Aude de Football

Guillem RICOUR

*Président de la Commission de
Surveillance des opérations électorales*

Franck VARILLES

Secrétaire général du District de l'Aude de Football